

musique sacrée fleurit assez pour qu'ils puissent servir de modèles. Mais, certains séminaires et certains collèges laissent beaucoup à désirer, soit par suite de l'insouciance des supérieurs, soit par suite du peu de capacité et du mauvais goût des personnes chargées d'enseigner le chant et la musique sacrée. Vous voudrez bien encore, monsieur le cardinal, veiller à cela avec sollicitude, en insistant surtout pour que, conformément aux prescriptions du concile de Trente et d'autres innombrables conciles provinciaux et diocésains de toutes les parties du monde, le chant grégorien soit étudié avec un soin spécial et d'habitude préféré dans les cérémonies de l'établissement, publiques ou privées. En d'autres temps, à dire vrai, on ne connaissait du chant grégorien que des livres incorrects, altérés, tronqués. Mais l'étude zélée et prolongée introduite là par des hommes remarquables, très méritants de l'art sacré, a changé la face des choses. Si heureusement rétabli dans sa pureté primitive tel qu'il nous fut transmis par nos pères, et tel qu'il se trouve dans les manuscrits des diverses églises, le chant grégorien apparaît doux, suave, très facile à apprendre, d'une beauté si nouvelle et si imprévue que là où il a été introduit, il n'a pas tardé d'inspirer parmi les jeunes chanteurs un véritable enthousiasme. Or, quand l'agrément s'unit à l'accomplissement du devoir tout s'opère avec plus de vigueur et avec une fécondité plus durable. Nous voulons donc que dans tous les collèges et séminaires de cette Ville immortelle soit de nouveau introduit le très antique chant romain, qui autrefois résonnait dans nos églises et dans nos basiliques et qui a fait les délices des générations passées, aux plus